Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/12/2024

BEAPHAR rappelle PrimeVal Parasite Spray - 500 ml



- Noms des modèles ou références concernés : **Ref.11163 PrimeVal Parasite Spray - 500 ml Ref.1000442 PrimeVal Parasite Spray - 500 ml**
- Marque : **PRIMEVAL**
- **GTIN 8711231111633 Lot Tous les lots**
  GTIN 8711231211081 Lot Tous les lots
- Conditionnements : **Flacon pulvérisateur de 500ml**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2023 au 17/12/2024**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Jardineries et animaleries**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Compte tenu de sa composition, le produit doit être considéré comme inflammable de catégorie 3 et pouvant provoquer des lésions oculaires graves.L'étiquetage n'informe pas le consommateur de ces risques (absence des pictogrammes et mentions)**
- Risques encourus par le consommateur : **Risque chimique**
- Description complémentaire du risque : **Produit inflammable et pouvant provoquer des lésions oculaires graves**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 17 janvier 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0493190520**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre